Prix LEADER
pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Réhabilitation d'un bâtiment communal en gîte de groupe
Nom du Porteur de projet	Commune de Vicq sur Mer représentée par Monsieur LETERRIER, maire
Structure Juridique du Porteur de projet	Communauté d'agglomération Le Cotentin
Nom du GAL	Le Cotentin

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (*thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs*)	☐
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (*thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale*)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (*thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme*)	☒
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (*thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique*)	☐
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (*thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie*)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (*thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local*)	☐

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	338 841.00 €
Montant FEADER	50 000.00 €
Nom des cofinanceurs	Conseil Départemental et Etat

INTRODUCTION DU PROJET

La commune nouvelle de Vicq sur Mer a été créée le 1er janvier 2016 regroupant quatre communes : Cosqueville, Néville sur Mer, Réthoville et Gouberville soit 1 033 habitants. Vicq sur mer est une commune littoral situé entre St Vaast La Hougue et Cherbourg en Cotentin.
Au 1er janvier 2016, la commune est dotée de la gestion de 15 logements dont 3 d'un bâtiment communal de Gouberville nécessitant de gros travaux de réhabilitation.

Les élus de Vicq sur mer décident d'engager l'étude pour la réhabilitation du bâtiment.

Ce projet est de conserver, de mettre en valeur le patrimoine bâti de la collectivité.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Le projet de la commune de Vicq sur Mer à « Le bas de la rue » a pour objectif de répondre à la demande de gîte d'une grande capacité dans le département de la Manche à proximité des itinéraires de randonnées et des activités nautiques.

Ce projet consiste à créer sur une surface de 150 m2 :

- Au rez de chaussée : 1 coin cuisine/repas, 1 salon, 1 local toilettes, une entrée, 1 chambre double avec salle de bains privative accessible aux personnes à mobilité réduite
- A l'étage :
  - 1 chambre double avec salle de bain privative
  - 1 chambre double
  - 1 chambre dortoir pour 6 personnes
  - 2 salles de bains
  - 1 local toilettes

La capacité d'accueil est de 12 personnes.

L'objectif de ce projet est de répondre aux besoins des touristes et des randonneurs.

Ce projet a été cofinancé à hauteur de 68%. Les travaux ont duré environ 12 mois.

A compter du 1er avril 2021, le gîte est ouvert à la location. Les tarifs appliqués ont été déterminés après une étude sur ceux appliqués au niveau du département en partenariat avec LABELS MANCHE, mandataire des locations.
Après 6 mois de fonctionnement, l'objectif fixé par la commune s'avère atteint. Le bilan de chaque séjour ressort très positif. Les locataires proviennent de toutes régions de la France.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Le nombre de gîte dans la Val de Saire est plutôt faible par rapport au reste du territoire. De plus, il existe un manque d'hébergement de type « gîte de groupe » sur le territoire. Ce constat a été rappelé par l'étude menée en 2010 dans Le Cotentin par le cabinet pro tourisme. De plus, une réflexion a été menée sur la capacité du gîte à accueillir des personnes en situation de handicap.
Le projet est transférable à toute collectivité souhaitant réhabiliter son patrimoine bâti et l'exploiter à des fins touristiques.

Le caractère partenarial public/privé : projet porté par une collectivité à destination des touristes.

Le Cotentin bénéficie de nombreux atouts touristiques mais ne dispose pas d'une structuration de l'offre, ne de retombées économiques à la hauteur de son potentiel.

Dans ce contexte, trois priorités ont été identifiées pour faire du tourisme un moteur de développement du Cotentin :

- Structurer l'offre liée aux thématiques prioritaires : l'objectif est d'impulser une dynamique en soutenant les projets liés aux filières prioritaires du territoire : activités maritimes (patrimoine, activités nautiques…) et à la nature (randonnée, biodiversité….) Il s'agit également d'accompagner le développement des réseaux et des services autour de ces filières.
- Mise en place d'une nouvelle offre de logement de groupe liée au tourisme
- Développement des services liées aux filières nature et nautisme

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Le bâtiment avant travaux :

Après travaux :

Une des chambres double :

La chambre pour 6 personnes :

Le séjour et la cuisine :